



ESI Angers

ESI Rennes

ESI Tours

ESI Nantes Marsauderies ESI Nantes Lotz - Cossé

Mail : DiSI-ouest@cgt.fr

site : <http://www.financespubliques.cgt.fr/351/>

Déclaration liminaire CTL du 11/03/2014

Nous sommes donc de nouveau réunis, pour voter sur 2 questions rejetées à l'unanimité des OS le 18 février dernier, à savoir le bilan de la campagne des entretiens professionnels 2013 et le budget 2014.

Ce ne sera pas un scoop de vous dire dès à présent, que nous maintiendrons notre vote.

Le déménagement de l'ESI de Lotz Cossé est à l'ordre du jour. Nous ne reviendrons pas dans cette déclaration liminaire sur toutes les expressions tant de la CGT que de l'ensemble des OS, nous rappellerons seulement que dans leur grande majorité, les agents se sont exprimés contre ce projet de déménagement au Kansas et ont mandaté les OS pour relayer leur vote, ce que nous ne manquerons pas d'effectuer.

Nous souhaitons plus particulièrement axer notre déclaration sur la situation de l'ESI de Rennes.

Le Premier Ministre a décidé de la mise à mort de l'ONP.

Désormais se pose la question de l'avenir de l'ESI de Rennes.

Qu'on ne nous dise pas : « il faut poursuivre les travaux, il faut continuer pour finir proprement », comme cela a été affirmé sans rire lors de la réunion de vendredi dernier à Bercy.

L'ONP est mort, continuer à essayer de lui donner un semblant de vie c'est de l'acharnement thérapeutique. C'est du grand n'importe quoi, comme nous l'avons dit lors de la réunion de Bercy. C'est pourquoi les agents ont décidé collectivement de dire STOP. Nous voulons travailler pour quelque chose d'utile et non effectuer des travaux qui seront jetés à la poubelle dans quelques jours.

Est il possible d'imaginer demander à un agent d'effectuer un travail qu'il sait, totalement inutile ?

Il n'y a pas besoin d'aller sur les côtes bretonnes pour entendre le vent. Il suffit de se rendre dans les salles de réunion de Bercy pour réaliser que certains sont inégalables pour remuer l'air. On installerait des éoliennes qu'on pourrait éclairer les bureaux de Bercy.

Plaisanterie à part, on n'a rien appris lors de cette réunion, sinon que les agents et les équipes sont les meilleures du monde.

Il faut attendre une feuille de route dans les semaines à venir pour envisager quel pourra être l'avenir.

Pensez vous que cette situation va pouvoir durer longtemps ?

Pensez vous que les agents concernés peuvent demeurer dans une telle attente ?

Lors du dernier CT, vous nous aviez déclaré que vous n'imaginiez pas, en cas d'arrêt de l'ONP, que la DGFIP n'ait pas de plan B.

Eh bien si, l'ONP s'en va, sans qu'à ce jour, un éventuel remplaçant puisse être envisagé.

Application pérenne après application pérenne, Accord, Chorus, ONP, sans oublier la redevance et India qui

ressemble beaucoup à une coquille quasiment vide, on en est arrivé à « application pas à Rennes ».

Nous attendons de ce CT, autre chose que des belles paroles. Nous savons que la situation ne doit pas être des plus agréables pour vous, mais vous, le travail que vous réalisez chaque jour n'est pas balancé à la poubelle tous les matins.

Dans tous les cas, sachez que les agents ne sont pas dupes et ne se nourriront pas de vagues promesses et de cirage de pompes.

Concernant encore, les agents de Rennes, nous souhaitons savoir où en est le dossier Tapa, suite aux informations que nous vous avons fait parvenir et à la pétition signée par les agents concernés.

Nous en venons maintenant au mouvement de grève du 20 mars prochain.

Il s'agit de mettre un coup d'arrêt à une politique à la DGFIP de réduction de la dépense qui se traduit par la pénurie de moyens, les suppressions d'emplois, l'abandon de missions et la dégradation des conditions de vie au travail.

Il s'agit aussi de défendre nos garanties statutaires et nos régimes indemnitaires au moment où :

- Les rapports Pêcheur et Desforges préconisent la mobilité généralisée avec la fusion des corps, la mise en place de cadres professionnels «transfonctions publiques»;
- le gouvernement avance un projet de circulaire d'application du RIFSEEP, nouvelle PFR, qui vise à harmoniser les régimes indemnitaires de la fonction publique d'Etat pour tirer vers le bas les rémunérations;
- le ministère tente d'imposer une série de mutualisations entre les administrations du ministère et des mesures de mobilité forcée pour les personnels concernés par les plans de restructurations.

La CGT Finances Publiques engage toutes ses forces pour faire de la mobilisation du 20mars un succès pour :

- des créations d'emplois à la DGFIP à la hauteur des besoins;
- la revalorisation des rémunérations et l'amélioration des carrières;
- un plan de qualification à la hauteur des technicités et de l'expérience;
- l'amélioration des conditions de vie au travail;
- le respect des doctrines d'emplois;
- l'abandon de la démarche stratégique, déclinaison de la MAP à la DGFIP et des projets de mutualisations des fonctions supports au sein des ministères financiers;
- mettre fin aux projets destructeurs des statuts et des garanties associées (RIFSEEP, mobilité forcée).

Nous pouvons d'ailleurs légitimement nous poser la question : Les agents de l'ESI de Rennes ne rentrent ils pas dans ces régimes de mobilité et de mutualisation si aucune autre mission ne venait à leur être confiée, ou si les éventuelles missions ne nécessitaient pas la présence de ces quelque 40 agents ?

Nous appelons donc vivement l'ensemble des agents de la Disi Ouest à se mettre en grève le 20 mars et à participer à la manifestation régionale à Rennes.